



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020
Avis d'impôt établi en 2021**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. LE MUY
4 RUE DE L'ECLAIR BP 88
83490 LE MUY



Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 34 061 381 179

Référence de l'avis : 21 83 0122606 61

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

IMMEUBLE L'ABELHA
442 BD J F KENNEDY

83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Numéro FIP : 830 68 23 0900218789 4

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 83114

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

TRES. LE MUY
4 RUE DE L'ECLAIR BP 88
83490 LE MUY

• pour le montant de votre impôt :

SIP FREJUS
SAID FREJUS
92 RUE DE L ESTEREL
CS 10111
83608 FREJUS CEDEX

3764-002662-0009-00

MAGNAT FREDERIQUE
IMMEUBLE L'ABELHA
442 BD J F KENNEDY
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Somme qu'il vous reste à payer

307,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 septembre 2021 :	76,00 €
25 octobre 2021 :	76,00 €
25 novembre 2021 :	76,00 €
27 décembre 2021 :	79,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1790 6000 320X XXXX XXXX 0193

Identifiant de la banque : AGRIFRPP879

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D34J6A381018PAS1A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2021.

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :

**11 402
2,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : MAGNAT



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées	
C	T	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE	NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés		1
					2,00

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1			Total
Déduction minimale	1 558			
Salaires, pensions, rentes nets.....	- 442	1 116		1 116

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....				
Revenus de capitaux mobiliers imposables (7)			42	38
Revenus fonciers nets.....				11 150

Revenu brut global.....				12 304
CSG déductible				906

Revenu imposable				11 398
------------------------	--	--	--	--------

Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
---	--	--	--	---

REDUCTIONS D'IMPOT (15)

Forfait scolarité : Nombre d'enfants	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Montant de la réduction d'impôt.....	1	1	0	
Dons aux œuvres	80	80	0	
Total des réductions d'impôt (20)				0

Impôt total avant crédits d'impôt				0
---	--	--	--	---

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	Montant	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers	5		5	- 5

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net				5
--	--	--	--	---

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus	CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus de capitaux mobiliers (44)	10	10	
Revenus fonciers nets (45).....	11 150	11 150	
BASE IMPOSABLE.....	11 160	11 160	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	

Suite en page suivante >>>

Avis d'impôt établi en 2021

N° fiscal : 14 34 061 381 179

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 2 / 3

>>> Suite de votre avis

Montant de l'imposition..... 1 083 837

Total des prélèvements sociaux nets 1 920

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine (49) pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2021

759

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2020 dû (53): - 5

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus (53): CSG-CRDS 1 083 837

Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire : - 907 701

Prélèvements sociaux à 17,2% nets : 176 136

Solde des prélèvements sociaux 2020 (53): 312**TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER** 307

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence (25)** 11 402**Informations indiquées pour mémoire**

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19) 32

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019 Déclar. 1 15 810 Enfant(1) 7 914

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 3 923 0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 + 3 973 + 0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020 + 4 052 + 4 052

Plafond calculé sur les revenus de 2020 + 4 114 + 4 114

Plafond pour les cotisations versées en 2021 = 16 062 = 8 166

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos

Suite en page suivante >>>



>>> Suite de votre avis

éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace](https://impots.gouv.fr/votre-espace)
particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en
appelant le 0809 401 401